

Lettre Parisienne

Les Théâtres de Province Agissent. — Les Directeurs des Cinémas et les Droits d'Auteurs. — M. Salambier, Député du Film.

La dernière assemblée des directeurs de théâtre de province constatait, qu'entre les nombreuses salles de cinéma et les tournées, le théâtre se trouvait peu à peu détruit. On a cité les noms de quarante grandes villes qui, cette année, ont supprimé les troupes de comédies, et, parmi elles, Nancy, Nantes, Pau, Avignon, Nîmes, Rochefort, Lorient, Rennes, Caen, Le Mans, Limoges, Tourcoing. Le théâtre de province se meurt, il agonise et ne se relèvera pas. Notre vieux Sarcy l'avait prédit aux auteurs, il y a plus d'un quart de siècle, quand, au début des tournées, il conseillait aux auteurs de s'opposer à ces entreprises fructueuses pour quelques-uns, mais qui menaient à ruiner les théâtres locaux. C'est chose faite à l'heure actuelle. Le grand succès du cinématographe hâtera la décadence jusqu'à complète destruction. Dans plusieurs villes, les théâtres municipaux ont été confiés à des exploitations de cinéma. Avant, les municipalités donnaient des subventions, d'ailleurs insuffisantes; aujourd'hui, ces mêmes administrations sont payées de la location de leur salle et en retirent des bénéfices relativement importants; tout le monde y trouve son compte, excepté les acteurs dépossédés et l'intelligence des spectateurs à qui on offre les amusettes du film, mais qu'on prive de l'œuvre littéraire et artistique.

Il est certain que les entrepreneurs de cinéma gagnent beaucoup d'argent, ce qui ne les rend ni justes, ni raisonnables au contraire. N'émettent-ils pas la prétention de ne payer aucun droit aux auteurs dont les pièces sont mises en film et représentées sur les écrans. Des pourparlers ont lieu en ce moment entre la Société des auteurs et la Chambre syndicale des cinémas. Celle-ci ne veut rien savoir, comme on dit vulgairement. Les cinémas ont été mis en gage de ne rien payer par les nombreuses contrefaçons plus ou moins complètes de pièces qu'ils se sont appropriées, et ils entendent continuer sans bourse délier. Cela semble un paradoxe, et c'est pourtant la vérité toute simple. A quoi bon payer une pièce quand il est si facile, en changeant le titre et en modifiant par-ci par-là les situations, de l'avoir pour rien. Robert Macaire raisonnait à peu près de la sorte quand il disait à son compère Bertrand: "Cette malice doit être à nous".

Les cinémas seront soutenus, notamment à la Chambre, où ils ont maintenant un représentant professionnel. "Le Courrier Cinématographique" un grand recueil hebdomadaire, d'ailleurs très bien documenté, nous apprend en effet, que M. Emile Salambier est "le député du film". M. Emile Salambier était directeur d'une salle de cinéma à Calais, où il a été candidat heureux du parti socialiste unifié. Ce nouveau député a déclaré au "Courrier Cinématographique" qu'il sera, à la Chambre, le porte-parole de la cinématographie.

"Je veux monter à la tribune, a-t-il dit, non pas comme un simple député, mais parler au nom d'une collectivité intelligente, puissamment organisée." Intelligence, puissance, représentation politique, tout cela est bel et bon, mais les pauvres auteurs dramatiques n'ont que la justice pour eux. C'est bien peu pour lutter contre la formidable organisation syndicale des monteurs de films, qui s'enrichissent avec les pièces des écrivains, quand de nombreux auteurs meurent de faim. C'est, d'ailleurs, un détail négligeable, sans doute, pour ces forces syndicales cinématographiques. Gilbert à l'hôpital, c'est à peine bon pour quelques mètres de films et pour quelques tableaux sans droits d'auteur; double bénéfice.

Les Juifs dans la République Argentine

Correspondance Spéciale de l'Abéille. On estime à 100.000 le nombre des Israélites de la République Argentine, dont 40.000 habitent Buenos-Ayres, 20.000 à 25.000 seraient répartis dans les villes de Rosario, Córdoba, Paraná, et les 40.000 autres dispersés dans les colonies agricoles.

Le recensement de 1895 n'avait relevé la présence dans ce pays que de 6.085 Juifs. Un dénombrement général va avoir lieu, mais les listes à remplir ne portant pas la mention: religion, on ne sait pas officiellement à quel total se monte la population juive.

LE BOURREAU D'ALLEMAGNE.

Maitre Siller, exécuteur des hautes-œuvres en résidence à Stuttgart, qui a rempli ce matin à Strasbourg son sanglant office en exécutant la veuve Wendel et le journaliste Wirth, les deux empoisonneurs de Haguenau, report ce soir pour le Wurtemberg en compagnie de ses deux aides. A l'issue de la double exécution il a reçu un bon signé du premier procureur impérial Wilsner. Contre ce bon, la recette des finances lui a payé un somme de 840 francs qui se décompose en 115 francs de frais de route pour le bourreau et ses deux aides, en 75 francs de frais de séjour pour Siller et la même somme pour ses aides, et enfin une somme de 375 francs d'"honoraires" que l'exécuteur partage avec ses aides.

L'IMPOT SUR LA POLYGMAMIE.

Cet impôt ne fait point partie de ceux dont on nous menace; il serait cependant moral et productif. Il vient d'être étudié par le Conseil colonial belge à l'initiative et à l'usage du Congo. Un des premiers bienfaits de la civilisation est d'initier les indigènes à la noble joie de prendre part aux dépenses publiques. Ceux du Congo belge sont déjà soumis à une capitation dont le taux sera prochainement élevé et variera, selon les individus, de 2 à 25 francs. Le produit de cette taxe étant insuffisant, il est question d'en établir une nouvelle, qui sera l'impôt de polygamie. "Est redevable de cet impôt, dit le projet de loi, tout homme de couleur polygame résidant sur le territoire de la colonie au cours de l'exercice. L'impôt de polygamie est dû pour chacune des femmes valides au-dessus d'une unité à quelque moment que le polygame acquière l'élément imposable." L'élément imposable, c'est la femme, à qui cette expression, toute administrative, paraîtra sans doute peu galante, de même que celle d'unité. Quant à l'impôt, les économistes y reconnaissent un impôt somptuaire, puisqu'il n'atteint que le superflu, frappe seulement les consommations de luxe et respecte l'objet de première nécessité. Cette somptuosité est d'ailleurs relative. Aux termes de la loi, l'impôt de polygamie ne doit en aucun cas excéder celui de capitation. Le maximum de ce dernier étant de 25 fr., il en résulte que, pour ce prix modique, les heureux Congolais peuvent être aussi polygames que leurs moyens le leur permettent. Et pendant ce temps, injusticé il y a des Français qui parlent d'imposer les célibataires.

LE MUSÉE DE RHODES.

La "Turque", rendant compte d'une visite au futur musée de Rhodes, annonce que la restauration du monument destiné à être transformé en musée sera terminée vers la fin du mois de juin par les soins du gouvernement italien. Cet édifice, qui a servi de couvent, puis de caserne turque, a été construit de 1421 à 1437, sous le magistère d'Antoine Fluvian, ou de La Rivière, dixième grand-maître de l'Ordre des chevaliers de Rhodes. Chose curieuse, la porte principale du couvent, en cyprès sculpté, se trouve actuellement au musée de Versailles, ayant été achetée en 1836 par le prince de Joinville. Un vaste préau est entouré de galeries couvertes de voûtes gothiques dont les arceaux retombent sur un colonnade. Le corps du bâtiment est occupé par une immense salle de sept mètres d'élévation. Cette salle était, dit-on, destinée au sacre des nouveaux chevaliers, et les autres corps de bâtiment servaient de noviciat. Le monument restauré recevra les collections provenant des fouilles que le gouvernement italien fait faire sur divers points de l'île, et qui ont déjà été très fructueuses.

La convention de l'opium

La Haye. — La première chambre a approuvé la convention de Berlin du 26 octobre 1912, ainsi que la convention de Bruxelles du 31 décembre 1913, relatives à l'institution d'une statistique de commerce international, et la convention de l'opium conclue le 21 janvier 1912 à La Haye.

Chronique DE LA Ville

Calendrier de l'Abéille

- Semaine du 6 au 12 juillet. Lundi 6 - St-Tranquille. Mardi 7 - St-Lucien. Mercredi 8 - Ste-Virginie. Réunion du comité général du 14 juillet. Concert au Parc de Ville par l'Harmonie du Temple Jérusalem. Jeudi 9 - St-Zénon. Vendredi 10 - Ste-Félicité. A quatre heures, au consulat de France, réunion du comité du Souvenir Français pour fixer le programme de la cérémonie du 14 juillet pour les marins du Tonnerre. Samedi 11 - St-Pie Ier. Festival au Parc de récréation Saint-Roch, sous les auspices de la commission du parc et du "Parents' Club". Grand bal du "Moose Baseball Club" au siège du club. Dimanche 12 - St-Jean Gualbert. Fête de la "German Association" au Southern Park. Lever du soleil 5 h. 5 m.; coucher 7 h. 4 m. Pleine lune: le 7 à 8 h. du matin. N. B. — Les lecteurs et lectrices de l'Abéille sont instamment priés lorsqu'ils auront le désir de voir annoncé dans le Calendrier de l'Abéille un événement intéressant la public te nous en adresser communication.

Informations spéciales TRÈS IMPORTANTES

- En cas d'accident, téléphonez "Ambulance, Charity Hospital". En cas d'incendie, téléphonez "Fire Alarm Office", Main 1431. Fire insurance patrol, du centre de conférence, Main 176. Infirmerie Turco, Uptown 2681. Hôtel Dieu, Galvez 935. Hôpital Français, Ste-Anne, entre Roman et Derbigny, Hemlock 44. Chef de police, Main 195. Chef des détectives, Main 89. "Orleans Eye Infirmary," 1305 rue Ste-Marie, Jackson 99. "Coroner's Office," Main 148. "Mayor's Office," Main 1470. "Sewerage and Water Board," informations et réclamations, jour et nuit, Main 606. Stations de Police. 1ère Station — Tulane et Gravier, Main 33. 3me Station — Chartres et Orleans, Hemlock 39. 4me Station — Dorgenois et St-Philip, Hemlock 1420. 5me Station — Avenue des Champs-Elysées — et Dauphine, Hemlock 60. 6me Station — Rousseau et avenue Jackson, Jackson 1100. 7me Station — Napoléon et Magazine, Uptown 19. 8me Station — Alger, Algiers 79. 9me Station — Carrollton et Hampson, Walnut 115. 10me Station — Canal et Nouveau Bassin, Galvez 60. 11me Station — Levée et rue Canal, Main 65. 12me Station — S. Robertson et St-Andrew, Jackson 1070.

La situation sanitaire et l'extermination des rats

Un troisième cas de peste bubonique a été annoncé hier soir par le bureau de santé. John Jackson, écolier, âgé de neuf ans, a succombé le 3 juillet, rue Première, à une distance de trois milles de la localité où le premier cas avait été signalé. Les autorités médicales ont immédiatement pris les précautions nécessaires pour empêcher la contagion. Tous les effets contenus dans la maison Jackson ont été brûlés, les immeubles dans le bloc ont été assainis et mis à l'épreuve des rats. Le docteur Blue retourne à son poste à Washington City laissant le docteur Rucker diriger ici la campagne sanitaire.

Voleur de montres

Willie Pitkins, alias Willie Jenkins, l'ex-forçat nègre, qui s'est reconnu coupable d'avoir dérobé quatre montres, a été condamné à six mois de prison.

Arrestation d'une jeune fille

Une jeune fille nommée Aurélien Mildred Berry, demeurant 2457, rue Urquhart, a été arrêtée hier matin, au coin des rues Gravier et St-Charles. Elle est inculpée ayant acheté du linge et des bijoux, d'avoir offert en paiement des faux chèques sous la signature de L. C. Spencer, professeur. Elle a été écrouée à la première station de police; plainte a été déposée contre elle.

Un nègre dangereux

Un noir nommé Jim Owens, âgé de 23 ans, hier à midi, offrait en vente avenue Carrollton, un attelage pour \$25. La police ayant été avisée de ce qui se passait, l'agent Edward L. De Latte se porta sur les lieux et arrêta Owens. En arrivant près de la station, le nègre qui s'était saisi d'un couteau dans le véhicule, s'élança sur l'agent et lui en porta un coup au cou, blessant aussi un nommé Frank Danice dans le dos. Au cours de la mêlée qui s'en suivit, le nègre s'empara du revolver de l'agent De Latte, et allait s'en servir lorsqu'il fut terrassé par Henry Trépanier. Il a été écroué. L'agent De Latte et Danice ont été soignés à l'Hôpital de la Charité. Leurs blessures ne sont pas dangereuses. Owens a le poignet fracturé et a reçu des contusions à la tête.

Les Sinistrés de Bucktown

Un comité composé de MM. Martin Bruggeman, Fred Mittelhauser, Walter E. Smith, Fred Wade et J. C. Brunning, a distribué \$1306,80, parmi les familles dont les noms suivent: Mme A. Warner, \$35 et \$127,18 à chacune des personnes suivantes: J. C. Brunning; Theo Brunning; Mme Hamilton; Frank Reverso; Ed. Thorpe; Tom Barillan; Nick Les-trade; John Walker; William Moos et Jean Moos. Ces sommes proviennent d'une souscription faite par les soins de notre confrère le Times-Picayune. En outre de ces 35 dollars reçus par Mme Warner, elle a reçu un don de \$15, des autres sinistrés.

Citizens Homestead Association

Donnent aujourd'hui leur neuvième bilan semestriel, qui dénote que depuis le 31 décembre 1910, ils ont progressé, de \$119,533.53 à \$212,136.76, le 30 juin 1914. Ceci en dit assez sur le compte de la direction habile et constante des officiers: Sam Blum, président; F. J. Keller, secrétaire-trésorier. Les bureaux sont au 316, bâtisse Hennen.

Nomination de M. Joseph Voegtle

Le Président Wilson a nommé M. Joseph Voegtle, maître de poste, à la Nouvelle-Orléans. M. Voegtle, qui est très populaire dans le monde de la finance, possède un grand nombre de propriétés foncières en notre ville et dans les campagnes.

Prenez soin de vos enfants

Les médecins de l'hôpital se plaignent que beaucoup de parents ne surveillent pas assez leurs enfants. En deux jours, douze enfants ont été transportés à l'Hôpital de la Charité ayant eu les pieds percés par des clous. Deux en sont morts et les autres sont en traitement.

Vols de bijoux

La demeure de Mme Lafayette Gibson, 1316, rue du Canal, a été dévalisée par un filou inconnu, qui s'est emparé de 30 dollars et de deux montres évaluées à 53 dollars. Chez Mme Ada Hawley, 1312, rue Canal, un voleur a dérobé \$12 et des bijoux pour une valeur de \$33.

L'Ancien Hôtel Bush

M. Sage Rose, vient de louer l'ancien hôtel Bush, coin des rues Therville et Dauphine, passant un bail de cinq ans. On annonce que l'édifice sera complètement amélioré et qu'un hôtel de premier ordre y sera ouvert dans un avenir rapproché.

Grave Accident

Hier à midi, alors que Young Meyers, âgé de 21 ans, électri-cien grimpé sur une échelle faisait des réparations au plafond du hall de la Cour Suprême de l'Etat, il perdit l'équilibre et fut précipité sur le plancher. Il a eu la jambe gauche fracturée, et a été transporté à l'hôpital de la Charité.

Le Grand Jury

Par suite de l'indisposition du Juge Christian, de la section B, de la Cour Criminelle, le Grand Jury, de la Paroisse d'Orléans, s'est ajourné hier matin, et ne se réunira que dans deux semaines.

Incendie

Hier matin vers deux heures, le feu a causé des dégâts pour \$300, à la bâtisse située 925 rue Toulouse.

Forge dévalisée

Un escroc inconnu s'est introduit dans l'établissement d'un forgeron nommé Julien Barroul, 410, rue Newton, et fait main basse sur un revolver et autres objets d'une valeur de \$18.

Incendie

Un incendie a éclaté hier matin dans le cottage 925, rue Toulouse, appartenant à Mike Hochfelder. Les dégâts se chiffrent à \$225 dollars.

Arrestation d'un cafetier

Sam Tradico, propriétaire du café 2601, rue Freret, a été arrêté pour avoir violé la loi Gay-Shattuck.

Dans le haut commandement

Nous sommes en mesure d'affirmer que, quoiqu'en aient dit certains journaux, les mutations suivantes seront demain un fait accompli: le général Valabregue entrera au Conseil Supérieur de la Guerre en remplacement du général de Laugel et le général Sauret lui succèdera à la tête du 3me corps. Le général Allix, du 13me corps passe au 15me en remplacement du général Mercier-Milon, mis à la retraite. D'autre part, nous croyons savoir que le général Ebener, premier sous-chef de l'Etat-Major Général, sera prochainement pourvu d'un commandement et qu'il sera remplacé par le général Sarrail auquel est formellement promise la succession du général Joffre le jour où elle sera ouverte pour une quelconque raison.

Fin d'un incident

Belgrade, 7 juillet. — On sait maintenant que l'incident qui s'est produit sur le passage du roi de Bulgarie en traversant la Serbie, est imputable au conducteur du train. Le gouvernement a ordonné, immédiatement, l'ouverture d'une enquête des plus sévères.

Une nouvelle extension du commerce Français en Egypte

Nîmes, 7 juillet. — Les Chambres de Commerce du Midi viennent d'être informées que le Commerce Français va posséder de nouveaux débouchés en Egypte grâce aux nouveaux paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes qui viennent d'être munis d'appareils frigorifiques. Les volailles, les comestibles fins pourront désormais être importés sans danger et trouveront des placements avantageux dans toute la Haute-Egypte et au Caïre.

Chez les "Sauvages"

Le groupe des députés connu au Palais Bourbon sous le nom de groupe des "Sauvages" s'est augmenté hier de deux membres: M. Derys, député des Landes, et M. Poirier de Narcey, député de Paris. Ces deux nouvelles adhésions portent à 28 le nombre des inscrits.

Interview-Express

Les opinions de M. Combes. — Pourquoi il n'est pas entré dans le Ministère Viviani. — Pour le bloc complet. — Contre la loi de trois ans.

Différents journaux ont assuré que M. Combes avait refusé d'entrer dans le Ministère Viviani pour des raisons personnelles. Il était intéressant de savoir ce qu'il y avait d'exact sur ce point. Nous avons pu rencontrer l'ancien président du conseil, très vert, très alerte — nous dirions presque fringant, s'il ne s'agissait pas d'un grave personnage. — Il est parfaitement exact, nous dit-il, que j'ai refusé d'entrer dans la combinaison Viviani quoique le président du Conseil m'inspire une grande sympathie personnelle; mais, les idées avant tout, il n'y a pas de raison personnelle, il y a une raison de principes. — M. Viviani, a cependant insisté? — Oui, il a été même très aimable et quand je lui ai exposé ma manière de voir sur les trois ans qui n'est pas la sienne, ne pouvant accepter la formule qu'il me proposait, M. Viviani m'a manifesté le désir de couvrir mon refus sous le prétexte que la santé de Mme Combes m'empêchait d'entrer dans le Cabinet. Je ne l'ai point voulu et j'ai tenu moi-même à faire passer une note d'agences expliquant que si je n'accordais pas mon concours au Ministère actuel, c'était uniquement parce que nous n'étions pas d'accord sur les principes.

— Sur les trois ans sur-tout? — Sur les trois ans et je ne peux pas admettre que de vrais républicains soient divisés sur cette question. Quand la loi est venue en discussion devant le Sénat, j'ai voté contre elle, ce ne m'aurait pas les justifications pouvant me convaincre en présence des augmentations d'effectifs de l'armée allemande. Il n'existait pas d'autre moyen que d'imposer à la nation la charge terrible de la troisième année de service militaire. Pour permettre d'étudier suffisamment la question, on aurait pu parer les jeunes soldats quatre ou six mois de plus au maximum; puis le parlement aurait eu le temps d'examiner sérieusement les modifications à apporter à l'organisation militaire. On aurait commencé par supprimer les emplois inutiles, par détruire les embusqués et, en organisant la préparation de la jeunesse bier-avant son entrée au régiment, les jeunes soldats auraient été incorporés connaissant déjà les exercices militaires.

— Mais les socialistes? — Les socialistes! Je suis absolument persuadé qu'avec ces idées, nous aurions obtenu leur adhésion, qu'ils nous auraient apporté leur concours dans cette circonstance difficile comme ils le firent au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

— Somme toute, vous auriez vu la reconstitution possible du Bloc? — Le Bloc est indispensable, il est inévitable et il se fera, malgré tout!

Un sanatorium pour journalistes

"L'Espagne" annonce que l'ancien sous-secrétaire du gouvernement, D. Jose Prado Palacio, vient d'écrire aux directeurs des journaux de Madrid une lettre par laquelle il émet le projet de construire sur le Cuadarrama un sanatorium pour les journalistes malades et offre 2,000 pesetas pour ouvrir la souscription.

— Annonçons à ce propos que la légation d'Espagne à Buenos-Ayres vient d'être promue au rang d'ambassade et qu'on parle de M. Prado-Palacio pour ambassadeur.

L'antialcoolisme dans l'armée russe

Un ordre du jour du tsar, contre l'alcoolisme dans l'armée, a été publié mercredi à Saint-Petersbourg. La vodka (eau-de-vie russe) est interdite aux officiers comme aux hommes, au camp et en manœuvres. L'ordre du jour recommande les jeux, le développement des bibliothèques et l'étude des langues étrangères comme diversion. Il est recommandé de ne remettre les envois d'argent faits aux hommes de troupe qu'à ceux qui n'ont pas l'habitude de boire. Les médecins-majors feront périodiquement des conférences aux officiers et aux hommes sur les dangers de l'alcoolisme. Pour les hommes aussi l'ordre recommande d'organiser des jeux, suivant la pratique en usage dans l'armée anglaise.

Le cinéma et l'assassinat de M. G. Calmette

Du Figaro: Il y a quelques jours une dame fort élégante descendait d'un luxueux automobile, entra rapidement dans le "Figaro", en ressortant aussitôt.

Puis elle se montrait, escortée de deux agents qui s'assuraient qu'elle remontait avec eux dans sa voiture qui s'éloignait...

En face, dissimulé dans le couloir de l'immeuble, on apercevait alors un appareil cinématographique qui avait pris cette scène. Le tout n'avait pas duré trois minutes.

Au cas où il s'agirait là, comme il est probable, de quelque film relatif à l'assassinat de notre directeur, nous tenons dès maintenant à dire que tout a été fait par surprise, en dehors de nous, sans aucune autorisation quelconque, à l'insu même de tout employé du "Figaro".

Nous avons été mis par hasard au courant de cette reconstitution d'une scène infiniment douloureuse pour nous, et nous regrettons de n'avoir pu nous y opposer.

Départ de Lou-Tsang-Tsiang

Correspondance Spéciale de l'Abéille. Son Excellence Lou-Tsang-Tsiang, envoyé extraordinaire de la République Chinoise, a quitté Paris pour se rendre en Belgique.

Accord du Vatican et de la Serbie

Correspondance Spéciale de l'Abéille. Rome, 7 juillet. — Le Vatican et la Serbie ont arrêté de commun accord les termes du Concordat qui sera prochainement signé à Rome. En outre, la Serbie accèdera auprès du Vatican une représentation diplomatique stable.

Le Fétichisme religieux dans le midi

Nîmes, 7 juillet. — Les violents orages et tempêtes qui s'abattent en cette saison sur toute la France et notamment sur le Midi causent non seulement un véritable désastre à l'agriculture et à la viticulture, mais aussi un préjudice énorme au commerce.

Aussi les négociants méridionaux qui ont la spécialité de la vente des ornements d'églises et objets religieux viennent de créer une spécialité à l'usage des croyants. Ces négociants mettent en vente des sortes de cierges "illustres" d'une image de la Vierge, sous prétexte d'éloigner les orages. En effet, ces négociants déclarent qu'il suffit d'allumer ces cierges pour que la foudre n tombe pas sur la maison, ou pour que la grêle ne dévaste pas les propriétés. Et le cierge est vendu entre 3 et 50 francs! La valeur marchande est de cinquante fois inférieure.

Lutte commerciale Franco-Allemande

Le Comité du Commerce Français avec l'Allemagne, se propose, cette année, de profiter du Congrès International des Chambres de Commerce qui a eu lieu récemment, pour tenir une réunion à laquelle de nombreux membres du Comité de Berlin nous ont déjà manifesté l'intention d'assister.

Les Bureaux des Comités de Paris et de Berlin étudient actuellement un programme pratique de travaux qui pourront être mis à l'ordre du jour de cette réunion de juin. Elle consistera essentiellement à provoquer une nouvelle démonstration du désir unanime des commerçants français et allemands, concernant la convocation d'une conférence douanière Franco-Allemande, sur le modèle même de celle qui vient d'être ouverte avec l'Espagne et en s'autorisant de ce précédent, afin de régler sur la base de la plus parfaite réciprocité, toutes les questions irritantes qui, en ces derniers temps, ont considérablement gêné le développement normal des relations commerciales entre les deux pays.

Edition Hebdomadaire de "L'Abéille"

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans "L'Abéille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.